



## Inscription aux journées de formation 2021 pour les élus et les agents communaux sur la protection des forêts contre l'incendie

**Un bulletin d'inscription par personne.**

**Deux personnes au maximum par commune pour chaque journée.**

**A renvoyer avant le vendredi 12 novembre 2021** par mail à [smdvf.84@wanadoo.fr](mailto:smdvf.84@wanadoo.fr) ou par fax au 04 90 78 96 87

(Inscription possible en ligne sur la page d'accueil [www.syndicatmixteforestier.com](http://www.syndicatmixteforestier.com) )

*Merci de ne pas oublier, lors des formations, de vous munir de masques, crayons et papier, dans le souci des gestes barrières sanitaires en vigueur...*

NOM, PRENOM :

COMMUNE (STRUCTURE) :

FONCTION :

TEL PORTABLE :

E-MAIL :

**-participera aux journées suivantes :**

**Mardi 23 novembre 2021 : Le risque d'incendie de forêt, sa prise en compte dans la planification du territoire / Les actions préventives de DFCI**

- Interventions du matin
- Repas sur place
- Interventions de l'après -midi

**Jeudi 25 novembre 2021 : Les obligations légales de débroussaillage et le rôle du maire dans leur application / Tournée sur le terrain**

- Interventions du matin
- Repas sur place
- Tournée de terrain l'après-midi
- Le transport en commun de la tournée de terrain (obligatoire)

**-a besoin d'une attestation de présence**  oui  non

**Avez-vous un accès à Internet (domicile, travail, mairie) ?**  oui  non

Remarques, souhaits par rapport à la formation :